

Bilan des activités des Archives départementales en 2006

Ce n'est pas le lieu ici de citer l'intégralité des missions des Archives départementales (contrôler, collecter, classer, communiquer et conserver) et leur déclinaison en actions pour l'année 2006, au risque d'être fastidieux.

Contrôle scientifique et technique, collecte

J'insisterai donc essentiellement sur les actions de collecte et de traitement des fonds. Mais je voudrais avant tout commencer par évoquer des actions de contrôle qui ont pour avantage de nous permettre de mieux connaître le patrimoine archivistique encore conservé par son producteur.

L'accent a été mis en 2006 notamment sur les inspections communales et a permis de voir quatre-vingt-sept communes dont certaines n'avaient pas été inspectées depuis 1898. Ces inspections sont l'occasion de faire un point sur les questions matérielles de conservation (état des locaux, sécurité, etc.) et de dresser un état sommaire des collections conservées. Certaines communes ont, malgré les guerres, des fonds d'archives bien constitués et très intéressants, mais la plupart du temps très méconnus et du public et de la mairie elle-même. Au retour des inspections, les Archives départementales se sont efforcées de mettre à la disposition des chercheurs en salle de lecture des états des documents rencontrés, dans l'ordre du cadre de classement réglementaire de 1926. Ces état sont parfois très sommaires quand nous avons été confrontés à un vrac intégral, et parfois plus détaillés quand le temps disponible le permettait.

Le but de ces inspections n'est pas forcément d'entraîner un dépôt aux Archives départementales mais plutôt de responsabiliser les communes à la conservation de leurs archives et à leur valorisation. C'est aussi l'occasion de faire comprendre aux maires et aux secrétaires de mairie que les archives de la commune ne se limitent pas à l'état civil et aux registres de délibérations, ni même aux documents anciens. Ce rappel sur la définition même des archives et sur les obligations liées aux archives publiques a pour but d'éviter à l'avenir des destructions malencontreuses du patrimoine axonais.

Dans certains cas, les inspections débouchent tout de même sur le dépôt des archives, afin de leur assurer rapidement de meilleures conditions de conservation. C'est ainsi qu'à Oulchy-le-Château ont été collectés dans le grenier de la mairie pas moins de quatre fonds d'archives : le fonds de la commune évidemment (qui, hors état civil, remonte à la Révolution française), le fonds de Cugny-

les-Crotttes, commune fusionnée à Oulchy en 1976, les fonds de la justice de paix et de la perception d’Oulchy laissés en déshérence.

Du côté des entrées d’archives produites par les administrations de l’Etat, on peut signaler plusieurs versements des services fiscaux (Centre des impôts de Château-Thierry, Centre des impôts de Saint-Quentin, Centre des impôts de Soissons, Conservation des hypothèques de Saint-Quentin, Conservation des hypothèques de Château-Thierry). Un fonds important tant par son métrage (plus de 80 mètres linéaires) que par son intérêt a été celui du Laboratoire régional des ponts et chaussées de Saint-Quentin. Cet établissement réalise des missions d’études, des prestations d’essais, de contrôle, de conseil ou de soutien, des actions de recherche dans les domaines de l’environnement, des études des sols, études de risques, du contrôle de chaussées, des sondages, de la résistance de matériaux. Il couvre plus spécialement la Picardie, la Marne et les Ardennes mais peut être amené à intervenir sur tout le territoire national dans le cadre de ses spécialités, et a pour clients aussi bien les directions de l’équipement que les collectivités locales ou des sociétés privées.

Par ailleurs, ont été collectées les archives du lycée agricole de Crémancy et de ses annexes (lycées d’Aumont et de Verdilly) : environ 37 mètres linéaires de documents qui remontent aux années 1920. Les archives les plus riches sont celles de Crémancy, présentant à la fois des documents de la direction et de l’administration (conseil d’administration et comptabilité depuis les années 1930), sur les bâtiments et l’inventaire des biens et mobiliers, sur les élèves et les cours (dossiers individuels des élèves, cahiers de cours, expérimentation agricole), etc.

Du côté des archives privées, il faut noter l’achat d’un complément du fonds de la seigneurie de Condé. Les archives sont très en vrac et vont nécessiter un gros travail de restauration et de traitement mais permettent de documenter l’évolution du château et la gestion des terres du XVII^e au XIX^e siècle.

Par ailleurs, la base Bora (<http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx/ap/>) a été mise à jour : il s’agit d’une base nationale d’orientation et de recherche dans les archives dans laquelle chaque fonds privé est identifié et décrit afin de permettre un accès plus facile à l’information.

Les Archives de l’Aisne ont en outre participé à la constitution d’une nouvelle branche de la base Bora, consacrée aux ressources photographiques : là aussi elles ont fourni pour chaque fonds une fiche de présentation donnant une idée du contenu du fonds, de son producteur et de ses conditions d’accès.

Le chiffre de l’accroissement annuel net est d’environ 300 mètres linéaires. Il est le reflet d’un métrage toujours élevé, et même encore en augmentation, de versements ou dépôts d’archives publiques (plus de 500 mètres linéaires), tandis que les éliminations sont plus importantes qu’en 2005 (250 mètres linéaires contre 120) grâce à l’action de « désherbage » entreprise dans la bibliothèque administrative (élimination des doubles et des ouvrages ne concernant pas le département). Un petit fonds privé (Plage de Saint-Quentin) a par ailleurs été rendu aux Archives municipales de Saint-Quentin, qui l’avait déposé en 2001 en attendant leurs nouveaux locaux.

Traitement de fonds

Des répertoires ont été réalisés pour résorber les petits fonds communaux non traités depuis plusieurs années ainsi que les archives rétrocédées par le diocèse en 2005.

On peut signaler également le traitement :

- des archives de la Cour de justice de l'Aisne (7 U 1 : 2,8 mètres linéaires, dossiers de procédures de 1944 à 1964), institution chargée de juger les actes de collaboration avec l'ennemi pendant la période comprise entre juin 1940 et la Libération ;
- des dossiers du commissariat de Tergnier (1493 W : 8 mètres linéaires, de 1920 à 1996, fonctionnement interne, police administrative, police judiciaire et importante photothèque depuis 1959) ;
- des dossiers de clients et des minutes d'un fonds notarié, l'étude de maître Dareau de Laon (95 J et 331 E : un peu plus de 50 mètres linéaires au total, de 1649 à 1976).

Il faut noter aussi un travail important sur la bibliothèque administrative. Cette bibliothèque est désormais plus accessible grâce à un répertoire sur fiches.

Communication et valorisation

En salle de lecture, le nombre de lecteurs et de communications a une nouvelle fois légèrement baissé (1825 en 2006 contre 1964 lecteurs en 2005 ; 9086 séances contre 9657 en 2005). Cette baisse s'accompagne toujours d'une hausse du nombre de recherches par correspondance (plus de 1 100 en 2006 contre 808 en 2005). La part des lecteurs généalogistes reste toujours très fortement prépondérante (près de 79 %) alors que celle des étudiants devient pratiquement anecdotique (1,91 %). Mais cette baisse de fréquentation se retrouve en France dans les autres services d'archives et même, plus largement, dans les autres services culturels.

Par contre, le nombre de documents communiqués dans l'année augmente encore : 32074 bobines de microfilms en libre service et 20116 documents consultés (dont 1 657 ouvrages de bibliothèque).

Action culturelle

A défaut de grandes expositions, les Archives départementales ont décidé de monter régulièrement de petits dossiers dans le but de mettre le projecteur sur des fonds nouvellement entrés, nouvellement traités, ou simplement semblant méconnus des lecteurs.

Deux vitrines ont donc été installées en salle de lecture à la fin de l'année 2006. La première expérience portait sur les fonds entrés en 2006 et permettait d'en apprécier la diversité : rapport sur le repli de la perception de Fère-en-Tar-

denois dans le département de la Mayenne (1940), titres de propriété de la seigneurie de Vierzy (1739-1840), convention État/Département de l'Aisne de 1992 sur le Service national ville, reconstruction de l'église de Liez (dossier de présentation d'Ernest Perney, architecte en 1924-1928) par exemple.

Relations avec les universités

Enfin, les Archives de l'Aisne, pour favoriser l'exploitation historique et la valorisation des fonds par des universitaires ou des étudiants ont élaboré une liste, illustrée, des thématiques ou des sujets de recherche possibles qui a été diffusée aux universités du nord de la France.

Elles ont également participé au guide des sources de l'histoire de l'éducation en Picardie, projet piloté par l'Université Jules Verne d'Amiens, qui devrait sortir des presses courant 2007.

Perspectives 2007

Le choix d'un système informatique pour la gestion du service (communications, espaces, etc.), et surtout pour la création des instruments de recherche suivant les normes internationales de description, et d'un moteur de recherche pour trouver l'information pertinente à l'intérieur de ces instruments de recherche devrait se faire en 2007. L'installation et la mise à disposition du public des outils qui lui sont destinés devraient avoir lieu entre 2007 et 2008. Ces outils permettront notamment la visualisation des ressources numérisées depuis quelques années aux Archives de l'Aisne : plans des séries anciennes, photographies de la première guerre mondiale, etc. qui actuellement sont peu accessibles.

Aude RELLY
Archives départementales de l'Aisne